

*« L'économie sociale et solidaire : un autre mode de développement économique.  
Comment se situe-t-elle aujourd'hui, et quelle sera sa place dans l'économie de demain ? ».*

## **APPEL A CONTRIBUTION**

### **Repérage de bonnes pratiques porteuses d'avenir pour l'économie sociale et solidaire**

**Claude Alphanbéry**, président du CNAIE et président d'honneur de France Active, a lancé, dans le cadre d'un large groupe de réflexion, avec le fort appui de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et l'aide de l'AVISE et du CRIDA, une vaste **étude sur le développement de l'économie sociale et solidaire** : « *L'économie sociale et solidaire : un autre mode de développement économique. Comment se situe-t-elle aujourd'hui, et quelle sera sa place dans l'économie de demain ?* ».

Cette recherche-action, soutenue notamment par France Active, la Caisse des Dépôts et le RTES, vise à construire une vision prospective du développement de l'économie sociale et solidaire, à partir notamment de l'analyse des **initiatives locales et nationales les plus pertinentes et structurantes pour son avenir**.

L'étude est actuellement dans une **première phase de repérage** et de problématisation qui vise en particulier à identifier les **bonnes pratiques** (dispositifs, outils, programmes, politiques publiques, méthodes, partenariats, évènements, publications, expérimentations, etc.) et à examiner les leviers et obstacles qui déterminent leur avenir.

Dans cette optique, est lancé **un appel** aux acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, de la création d'entreprise, des collectivités, etc. pour les inviter à **faire remonter et communiquer, d'ici au 31 décembre 2008, les initiatives correspondant aux catégories décrites page suivante**.

La connaissance et l'analyse de ces initiatives nourriront la phase 2 d'approfondissement (1er semestre 2009). Cette 2<sup>nd</sup> phase se concrétisera par un ensemble de **productions** (études, monographies, propositions...) qui seront **largement diffusées et valorisées** (phase 3), notamment auprès de ceux qui auront participé à la phase 1 et à l'identification des bonnes pratiques.

**Page 2 : typologie des initiatives et bonnes pratiques recherchées.**

**Pages 3 et 4 : objectifs et orientations de l'étude.**

Si, dans le cadre de cette étude, **vous voulez faire connaître des initiatives répondant à la description page suivante**, ou si vous êtes intéressé par la démarche et souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter :

Tarik Ghezali  
Mail : [tghezali@yahoo.fr](mailto:tghezali@yahoo.fr)  
Tél : 06 09 56 67 69

Laurent Fraisse  
Mail : [laurent.fraisse@lise.cnrs.fr](mailto:laurent.fraisse@lise.cnrs.fr)  
Tél : 01 40 25 10 79

**MERCI POUR VOS CONTRIBUTIONS !**  
**AVANT LE 31 DECEMBRE 2008 SVP**

## Typologie des initiatives et bonnes pratiques recherchées

- **Co-construction** ESS / collectivités **de politiques publiques**, spécifiques ou de droit commun, en faveur de l'ESS (entrepreneuriat, consolidation, reprise, innovation, coopération, échanges réciproques, aménagement du territoire, protection de l'environnement...) visant le développement d'un territoire ou d'une filière d'activité.
- **Outils d'évaluation de l'utilité sociale** des entreprises sociales et solidaires et du « **retour sur investissement** » économique et social des **financements publics** qui leur sont dédiés.
- **Mobilisation de grandes entreprises de l'économie sociale** en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire (sponsoring, nouveaux marchés, achats solidaires, lobbying...).
- Méthodes et outils pour définir, caractériser, **qualifier et quantifier l'économie sociale et solidaire**, au niveau d'un territoire ou d'une filière d'activités (approche statutaire, territoriale, opérationnelle, politique...).
- **Partenariats entreprises sociales et solidaires - entreprises classiques** dépassant la simple relation commerciale ou philanthropique (logique territoriale, filière, entrepreneuriale, emploi, politique...)
- **Regroupements ou mises en réseau d'initiatives et d'entreprises sociales et solidaires** pour mutualiser des moyens, faire face à de nouvelles réglementations ou concurrences, atteindre une taille critique, investir de nouveaux marchés, répondre à des appels d'offre, etc.
- **Modèles économiques innovants d'initiatives et entreprises sociales et solidaires**, explorant de nouveaux équilibres entre ressources publiques et privées ou exploitant de nouvelles sources de financements, marchandes ou non, monétaires ou non.
- **Modes d'organisation et de gouvernance** d'entreprises ESS qui, au-delà des statuts (Scop, Scic...), permettent la bonne **participation** et implication des **parties prenantes** de l'activité, notamment celle des **salariés**.
- **Actions** de sensibilisation (événements, publications, spectacles, films, etc.) menées pour **faire connaître l'ESS aux citoyens** ou à la société civile organisée (syndicats, ONG, consommateurs...).
- **Actions structurantes de la consommation responsable et citoyenne** : nouveaux modes d'échanges et de consommation, circuits courts, monnaies locales, réseaux innovants de distribution, regroupements de consom'acteurs.

**Sont particulièrement recherchées** des initiatives se distinguant par un ou plusieurs de ces critères : ancrage territorial, ancrage filière, impact significatif, innovation, force symbolique, duplicabilité, potentiel de développement.

## Synthèse du Comité de pilotage de l'étude (sept 08)

### *Point de départ de la recherche-action*

#### **UNE AMBITION**

Nous vivons un moment **paradoxal** : les crises financières, écologiques, alimentaires actuelles rendent plus que jamais d'actualité l'économie sociale et solidaire. Et pourtant, cette dernière peine à dépasser les cercles d'initiés, à exister dans le débat public, à influencer les politiques publiques. Elle est même menacée par l'irruption du privé lucratif sur ses filières historiques (comme les services à la personne) et fragilisée par l'instabilité des politiques gouvernementales.

L'économie sociale et solidaire n'est pas une économie de la marginalité, qui cherche la charité des riches, l'aumône de l'Etat ou la pitié de la société civile. Pionnière du développement durable, elle est une autre manière de vivre l'économie, un laboratoire pour l'entreprise de demain.

Comment la sortir du territoire des « croyants-pratiquants » pour la faire connaître et reconnaître par un public beaucoup plus large ? Comment la faire entendre de cette majorité qui ne se satisfait plus du fonctionnement du système économique actuel et est en attente d'un autre mode de développement, plus humaniste ? Comment agir pour qu'elle **quitte la marge pour aller vers le centre** ?

#### **DES ORIENTATIONS D'ETUDE**

Beaucoup d'acteurs et d'initiatives cherchent à répondre à ces questions.

Pour ne pas refaire ce qui existe déjà ou travailler à la place d'autres acteurs légitimes, nous privilégions pour cette recherche-action des orientations d'étude transversales, peu ou pas assez considérées, mais pourtant essentielles.

→ **Développer et diffuser un « langage de la preuve »** plus à même de convaincre (hors de l'ESS) qu'un discours d'incantation des valeurs ou de légitimité historique ou statutaire.

L'appartenance à l'ESS ne se décrète pas, elle se démontre, par des projets et pratiques solidaires et démocratiques.

Alors que se multiplient les labels, certifications et normes, l'ESS doit se doter d'outils pour mieux mesurer ses impacts et montrer que « cela marche », des outils pour rendre compte de son poids et efficacité économiques, de la qualité de ses emplois, de son utilité sociale, de son impact environnemental, notamment à l'échelle des territoires et des filières.

Ce langage de la preuve renvoie également à la nécessité d'exemplarité. Avant de donner des leçons aux autres, il faut se les donner à soi et lutter contre ses propres dérives : l'ESS n'est pas à l'abri du goût immodéré du pouvoir et du profit.

→ **Nouer et faire vivre de nouvelles alliances** qui ont du sens car allant dans les deux sens.

Entre ESS et puissance publique : entre désengagement et instrumentalisation, entre abandon et clientélisme, un « new Deal » est à construire entre Etat/collectivités/Europe et ESS : co-construction des politiques et indicateurs d'impact, vision de long terme, reconnaissance du rôle et des spécificités de l'ESS dans la production de l'intérêt général, encadrement social et écologique des marchés publics, intégration de l'ESS dans les politiques de droit commun, appui à l'expérimentation et à l'innovation sociales, etc.

**« L'économie sociale et solidaire : un autre mode de développement économique.  
Comment se situe-t-elle aujourd'hui, et quelle sera sa place dans l'économie de demain ? ».**

Entre entrepreneuriat social et solidaire et grandes entreprises de l'économie sociale : à leurs débuts, les grandes entreprises mutualistes et coopératives n'étaient-elles pas des pionnières de l'entrepreneuriat social et solidaire ? Ne cherchaient-elles pas à répondre à des besoins sociaux mal satisfaits par le marché, dans la santé, l'assurance, les services financiers, l'accès au crédit, etc. ?

De par cette filiation naturelle, ces acteurs historiques de l'économie sociale ont un rôle stratégique à jouer dans le soutien au développement de l'entrepreneuriat social et solidaire.

Entre ESS et entreprises capitalistiques (notamment PME) : entre compétition et partenariat, dans la confrontation de visions du monde différentes, émergent des partenariats de nouvelle génération, plus équilibrés (loin de la sous-traitance compassionnelle) et réellement « gagnant-gagnant ».

Gagnant pour les entreprises de l'ESS qui peuvent accéder à de nouveaux marchés, bénéficier d'un appui managérial ou financier, etc. Gagnant pour les entreprises capitalistiques qui peuvent mieux répondre à leurs besoins de recrutement sur des marchés en tension, élever leur niveau de responsabilité sociale, etc.

Entre ESS et société civile : entre le marché et l'Etat, le citoyen a son mot à dire sur la marche de l'Economie. Citoyen qui peut agir directement - en consommant, épargnant, travaillant, entreprenant différemment. Il est fondamental de cultiver, enrichir et amplifier ce lien vital et profond entre l'ESS et la société civile : c'est d'elle que naît l'innovation sociale ; c'est elle qui exprime les nouveaux besoins sociétaux ; c'est elle qui porte la révolte et le mouvement social, ferments de l'ESS.

De nouvelles **règles du jeu** sont ainsi à inventer, entre les entreprises de l'ESS et leur environnement,

→ **Construire et mettre en oeuvre des stratégies efficaces de développement** et de croissance sur les territoires et filières, basées sur des **modèles économiques** pérennes et si possible **duplicables**.

Ces stratégies de développement peuvent se traduire par exemple par la mise en place de dispositifs d'appui à la création, au développement, à la reprise et à la duplication d'activités, par la constitution de groupes d'entreprises ESS (pour atteindre une taille critique, résister à la concurrence du privé lucratif, faire face au désengagement de l'Etat, développer sa capacité à investir de nouveaux marchés...), etc.

Elles peuvent aussi viser des filières dynamiques comme celles liées au développement durable, où l'ESS est à l'avant-garde et progresse : commerce équitable, agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-construction, « transports doux », tourisme solidaire, logiciels libres, etc.

Ces stratégies de développement peuvent enfin concerner directement la vie interne de l'entreprise, via par exemple la mise en place de mécanismes de gouvernance permettant de gérer la tension entre dynamique de croissance et fidélité au projet fondateur : changer d'échelle sans changer de valeurs.

Enfin, l'adaptation des modèles économiques aux mutations actuelles (baisse des financements publics, développement des appels d'offres sur commande publique, montée de la philanthropie et du mécénat...), constitue un fil rouge commun à l'ensemble de ces stratégies de développement.